

# GESTION LOCATIVE

## BARÈME MANDAT / LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ <b>Honoraires de base</b> - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ <b>Honoraires de Garantie des Loyers Impayés</b> - base du total des encaissements mensuels par lot	2,90%	3,48%
■ <b>Honoraires de Garantie d'Occupation</b> - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ <b>Frais fixes de gestion</b> (par mois et par immeuble géré)	5,42 €	6,50 €

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Lot isolé	€ HT	€ TTC
<b>Gestion administrative</b>		
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	166,67 €	200,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	125,00 €	150,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire <i>(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)</i>	132,50 €	159,00 €
<b>Gestion financière</b>		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	50,00 €	60,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	83,33 €	100,00 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	104,17 €	125,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus de location meublée (BIC) :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	104,17 €	125,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
<b>Gestion technique</b>		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	124,17 €	149,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	49,17 €	59,00 €
<b>Représentation et procédure</b>		
■ Autres prestations occasionnelles <i>(représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)</i>	à la vacation horaire	

HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Immeuble Total	€ HT	€ TTC
<b>Gestion immeuble</b>		
<i>Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles</i>		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	
<b>Gestion technique</b>		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	124,17 €	149,00 €
<b>Vacation Horaire</b>	128,33 €	154,00 €

Barème en vigueur au 03-2026 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

FONCIA MARSEILLE, société par actions simplifiée au capital de 22 876 234 € dont le siège social est à Marseille (13 010) - rue Edouard Alexander, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° 067 803 916.

## GESTION LOCATIVE

### BARÈME MANDAT / LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

#### HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire) € HT      € TTC

■ <b>Honoraires de base</b> - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%
■ <b>Frais fixes de gestion</b> (par trimestre et par immeuble géré)	10,84 €	13,01 €

#### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES € HT      € TTC

<b>Gestion administrative</b>		
■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement (facturés à chaque partie) :		
■ Honoraires de rédaction de bail (sur le loyer annuel HT et HC) <i>Minimum de facturation 400,00 € TTC</i>	5,42 %	6,50 %
■ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, subrogation, résiliation anticipée	400,00 €	480,00 €
■ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC) <i>Minimum de facturation 400,00 € TTC</i>	5,42 %	6,50 %

#### Gestion financière

■ Frais de déclaration de TVA (par déclaration)	50,00 €	60,00 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus fonciers :		
■ par an et par immeuble géré : 1 lot	104,17 €	125,00 €
■ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
■ Traitement et analyse d'une cession de fonds de commerce ou de droit au bail, négociation d'un protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire	à la vacation horaire	

#### Gestion technique

■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Frais visite patrimoniale avec rapport détaillé selon superficie du local :		
■ 0 à 250 m <sup>2</sup>	124,17 €	149,00 €
■ au-delà de 251 m <sup>2</sup> (au delà d'une heure)	à la vacation horaire	
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °	49,17 €	59,00 €

#### Représentation et procédure

■ Autres prestations occasionnelles <i>(représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)</i>	à la vacation horaire	
--	-----------------------	--

#### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Immeuble Total € HT      € TTC

##### Gestion immeuble *Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles*

■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
■ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
■ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
■ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	

#### Vacation Horaire 128,33 €      154,00 €

Barème en vigueur au 03-2026 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

FONCIA MARSEILLE, société par actions simplifiée au capital de 22 876 234 € dont le siège social est à Marseille (13 010) - rue Edouard Alexander, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n° 067 803 916.